

Bordereau de remboursement Chèques Cadeaux Noël 2023 de la ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue



A retourner à : Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue – 35 place du 8 mai 1945 - 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue

Renseignement commerçant

Enseigne : Raison Sociale :
N° de l'entreprise conventionnée (se reporter à la convention)
Adresse :
Tél : SIRET :
E-mail :

Chèques remis

Nombre de chèques remis	Valeur des chèques	Total à payer
	10 €	

Veuillez préciser les N° des chèques remis :

- -
- -
- -
- -
- -
- -
- -
- -
- -
- -
- -

Informations importantes

- Ce bordereau doit être joint à toutes vos demandes de remboursement avant le 30 mai 2024.
- **Il est impératif de nous envoyer les Chèques Cadeaux, sans agrafe, ni talon (à conserver par vous), et de tamponner chaque Chèque Cadeau de votre cachet commercial au dos.**

- Ne pas raturer ou surcharger les zones de numérotation.
- En cas de changement des données postales ou de toute autre information, merci d'adresser vos modifications à : communication@mairie-entraigues.fr

Date de la demande de remboursement :

Cachet et signature

TICKET REMISE CHÈQUES CADEAUX
Ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue - Noël 2023
A conserver par le commerçant

N° de l'entreprise conventionnée (se reporter à la convention)

Date de la remise :

Nombre de chèques remis :

Montant total remis :

Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue

35 place du 8 mai 1945
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél. : 04 90 83 17 16

Mail. : contact@mairie-entraigues84.fr

Accusé de réception en préfecture
04-218400430-20231204-04-12-23delib15-DE
Date de télétransmission : 04/12/2023
Préfecture de la Dordogne



ENTRAIGUES
SUR LA SORGUE